

CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 04 MAI 2023

Tignes, le 28 avril 2023

**CONVOCATION**

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil municipal de la commune de Tignes se réunira en séance ordinaire (Article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales):

**Le 4 mai 2023 à 18 heures 00**  
**Salle du Conseil municipal en Mairie**

Pour vous permettre d'appréhender les divers points inscrits sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil municipal. À cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

**Le Maire**  
**Serge REVIAL**



## ORDRE DU JOUR

### **A. Compte - rendu d'activités**

### **B. Compte-rendu au Conseil municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales**

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 24 mars 2023.

### **C. Information(s) diverse(s)**

#### **Finances - administration générale - vie économique**

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023
- 2 Adhésion à la convention de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés
- 3 Avenant à la convention relative à l'intervention sur les dossiers de retraite CNRACL avec le Centre de gestion de la Savoie
- 4 Révision du règlement de prévention et de gestion des conduites addictives
- 5 Convention de mise à disposition des services entre la commune de Tignes et la Communauté de communes de Haute Tarentaise pour l'entretien et le balisage du sentier d'intérêt communautaire reliant l'ensemble des communes du territoire sur la commune de Tignes
- 6 Acquisition du bâtiment-annexe de l'ancien centre de vacances du ROCHER BLANC (Montchâlet hôtel) à Tignes-Le-Lac - Convention d'intervention et de portage foncier par l'Établissement Public Foncier Local de Savoie
- 7 Actualisation des tarifs de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2024
- 8 Fixation des tarifs et approbation du règlement intérieur du camping municipal de Tignes les Brévières
- 9 Approbation des grilles tarifaires de la concession de gestion des services touristiques Hiver 2023-2024

#### **Travaux - aménagement du territoire - stratégie foncière**

- 10 Convention d'aménagement avec M. Jean-Pierre AUZELLY dans le cadre de la reconstruction d'une ruine en résidence principale entraînant la transformation du bâtiment mitoyen en résidence secondaire à vocation touristique

11 Convention d'aménagement avec la SNC RÉSIDENCE DES ALMES dans le cadre de la démolition de la résidence MONTANA-LES AIRELLES et la réhabilitation de la résidence MONTANA-LE PLANTON, en vue de la réalisation d'un complexe hôtelier unique de qualité, classé minimum 4 étoiles

12 Convention d'aménagement avec la SARL SOCIETE D'EXPLOITATION HOTEL LE GENTIANA dans le cadre de la construction d'un hôtel de tourisme classé 4 étoiles minimum

13 Convention d'aménagement avec la SAS ROSSET AVB dans le cadre de la "demande de transfert d'un permis délivré en cours de validité" portant sur la démolition-reconstruction de l'hôtel L'ARBINA

14 Convention d'aménagement avec M. et Mme Jean-Marie FAIVRE dans le cadre de l'extension avec rénovation thermique globale du chalet GYPAETE

15 Autorisation à donner à la SARL SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION HÔTEL LE GENTIANA de déposer un dossier de "demande de permis de construire" sur des parcelles communales et à occuper temporairement le domaine public, en vue de la construction d'un hôtel de tourisme classé 4 étoiles

#### **Jeunesse - sport - culture - vie associative**

16 Attribution des subventions aux associations locales pour l'année 2023

17 Attribution d'une subvention à l'association "Vélo Club Tignes"

18 Attribution d'une subvention à l'association "Comité d'accueil du Val Claret"

19 Attribution des subventions aux associations hors territoire communal

#### **Questions diverses**

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : [directiongenerale@tignes.net](mailto:directiongenerale@tignes.net)

POUVOIR

Je soussigné(e) Mme / M. ....

Agissant en qualité de .....

Empêché d'assister au Conseil Municipal qui se tiendra le 4 mai 2023 18 Heures 00

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

à Mme / M. ....

Fait à Tignes, le .

Signature (1)

(1) Faire précéder la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR »